

# la "bonne nouvelle de 89"



Sur fond de révolte agraire ou urbaine, la campagne électorale des états généraux et la rédaction des cahiers de doléances s'accompagnent d'un formidable espoir. La mobilisation populaire succède à la révolution des élites.

"On dit qu'à présent, quelque chose va être fait par de grands personnages, pour nous, pauvres gens... Mais que Dieu nous envoie quelque chose de meilleur car les tailles et les droits nous étouffent..."

26 - 28 avril 1789

Le faubourg Saint-Antoine se soulève contre le fabricant de papiers peints Réveillon, patriote très en vue, qui a décidé la baisse de salaire de ses ouvriers.

On manifeste aussi contre le bruit du renvoi de Necker.

La répression fait des centaines de morts.

5 mai

Ouverture des états généraux. Rien n'est proposé. Le tiers état, qui a obtenu le doublement de ses députés, demande une délibération en commun des trois ordres, ainsi que le vote par tête et non par ordre.

17 juin

Le tiers état se proclame Assemblée nationale. Puis la moitié du clergé se joint à lui.

20 juin

Les députés du tiers trouvent leur salle fermée par ordre du roi. Ils se réunissent dans la salle du Jeu de Paume. Ils font le serment de ne "jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides..."

- 1776 12 mai ■ Disgrâce de Turgot
- 1781 ■ Comte rendu au roi de Necker
- 1783 ■ Traité de Versailles
- 1787 ■ Rétablissement de l'indépendance des États-Unis
- 1787 Février ■ L'Assemblée des notables convoquée pour la réforme fiscale
- 1787 Octobre ■ Édit de tolérance pour les protestants
- 1788 3 mai ■ Le Parlement publie une Déclaration des Droits fondamentaux
- 21 juillet ■ Révision des états du Dauphiné à Voiron
- 8 août ■ Convocation des états généraux
- 24 août ■ Renvoi de Necker
- 26 août ■ Révision des états de la Savoie
- 2 novembre ■ Réorganisation des états de la Savoie
- 1790 12 juillet ■ Vote de la Constitution civile du clergé
- 14 juillet ■ Fête de la Fédération
- 1791 2 mars ■ Vote de la loi



# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

BARTEAU Laura	23/02/1988
VIGNERON Matthieu	08/03/1988
RUEL Anthony	21/03/1988
MORCEL Apolline	01/04/1988
AVRILLON Élodie	07/04/1988
MONROCQ Pierre	14/04/1988
FOSSEY Jonathan	10/05/1988
MARETTE Jérôme	26/05/1988
ROUPNEL Marine	29/05/1988
KADA Xavier	30/05/1988
MARIE Quentin	21/06/1988
DESMURS Florian	26/06/1988
THIRION Mélanie	16/07/1988
LECHEMINANT Marina	19/07/1988
LE MAT JérémY	23/07/1988
LECHARTIER Charly	01/08/1988
RUALT du PLESSIS VAIDIÈRE Maxime	17/08/1988
LE LIEVRE Stéphane	18/09/1988
SALLE Timothée	22/09/1988
GALLAY Aurélien	24/09/1988
GAUTHIER Sandrine	02/10/1988
DESNOS Sandra	12/10/1988
TOUDICK Thomas	26/10/1988
IKENE Myriam	31/10/1988
PAVAN Anaïs	03/11/1988
MINERBE Alix	07/11/1988
BAILLEUL Amandine	08/11/1988
HEROULT Alison	26/11/1988
MARCELLE Lison	02/12/1988
PRODHOMME Stéphanie	03/12/1988
GUILLOT Julie	05/12/1988
LEMARIE Valentin	10/12/1988

## DÉCÈS

DERIVIERE Yvonne Vve DUVEY	26 février 1988
MARIE Pierre	5 mars 1988
LOUVET Germaine Vve BINET	20 mars 1988
MARIE épouse LEMUTRICY	Jeannine 28 mars 1988
CHALOPIN Guy	26 avril 1988
ZAPIOR Josépha Vve ZYCH	28 avril 1988
KUBALA Véronika Vve CHURAS	20 mai 1988
BOUILLARD Henri	24 mai 1988
PAVAN René	12 juin 1988
WALCZAK Jean	29 juin 1988
DESCHAMPS Geneviève épouse ADELE	7 juillet 1988
CARLE Robert	17 juillet 1988
OLEJNIK Stéphan	24 août 1988
TOPIC Ivo	2 septembre 1988
MORICE Augustine Vve GAMBIER	29 juin 1988
COLTIN Paule Vve GRALL	26 octobre 1988
MALCZESKI Stanislas	9 octobre 1988

GUÉRIN Solange  
épouse TCHERNOSCHECKY 8 novembre 1988

## MARIAGES

MENDE Philippe et DUBOIS Françoise	2 avril 1988
BEAUGAS Thierry et DUMONT Agnès	16 avril 1988
PALLA Sylvain et BRISCOLI Francine	30 avril 1988
RAUSH Philippe et GUILLOT Géraldine	30 avril 1988
EUDINE Claude et LIEBERT Isabelle	30 avril 1988
RUDONI François et MATHIEU Régine	7 mai 1988
THIEBOT Alain et PASTORINI Patricia	14 mai 1988
VAUDORÉ Jean-Pierre et RENARD Dalida	28 mai 1988
BINET Christophe et REMY Sylvie	4 juin 1988
JOUANNE Jean-Marc et BOUET Odile	4 juin 1988
MARTEL Claude et DUVAL Chantal	11 juin 1988
BERTHELOT Xavier et BELLENGER Nathalie	2 juillet 1988
CANNONE Christophe et GUINOISEAU Martine	2 juillet 1988
LE MAT Alain et CARBONNEL Annick	9 juillet 1988
CALLEC Ludovic et GOUPIL Annie	23 juillet 1988
ULAS Philippe et HAMEL Sylvie	6 août 1988
RIVOALEN Éric et VASNIER Marie-Christine	6 août 1988
HONORÉ Pascal et BOUET Mathilde	6 août 1988
SCHMITT Vincent et FOUCHARD Sophie	3 septembre 1988
AUVRAY Dominique et RIVIÈRE Bénédicte	3 septembre 1988
JEANNE Didier et CAUVET Sylvie	3 septembre 1988
LEBRUN Loïc et ARTEL Stéphanie	10 septembre 1988
PERON Germain et GEHAN Nadine	15 octobre 1988
LELEGER Denis et ZUILI Valérie	29 octobre 1988
DANAIS Éric et LEVAVASSEUR Christiane	29 octobre 1988

### MICHEL VARON

MÉCANIQUE AUTO  
POIDS LOURDS  
STATION DE LAVAGE  
TÔLERIE - PEINTURE

EXPOSITION DE VOITURES  
NEUVES ET OCCASIONS  
SUR 500 m<sup>2</sup>

ZAC LAZZARO - 14460 COLOMBELLES

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
Tél. 31 72 41 19

### Marbrerie CANU

Tél. 31.82.26.38

29 Bd Maréchal Lyautey 14300 CAEN

*Un choix remarquable de monuments, entourages  
articles funéraires, fleurs naturelles*

**VOUS PROPOSE**

La construction d'un caveau à partir d'une plaque en tous matériaux

# EDITORIAL

---

## **Chers concitoyens,**

*Ce bulletin municipal intervient au moment où j'achève mon second mandat à la tête de notre commune.*

*Je suis satisfait d'avoir tenu le pari d'en assurer une parution régulière depuis 12 ans, malgré les difficultés liées au fait que j'ai toujours voulu qu'il ne coûte pas un "sou" à la Commune. J'en profite pour remercier vivement les commerçants, industriels et artisans qui, à un moment ou à un autre, nous ont aidés par le biais des inserts publicitaires.*

*Je souhaite qu'à l'avenir, l'initiative puisse être poursuivie, voire améliorée. Et si je suis encore en place, je m'y emploierai.*

*En effet, comme chacun le sait désormais, je solliciterai de nouveau vos suffrages, en mars prochain. Je confirme également que, si ma liste recueille la majorité des voix, je serai candidat pour occuper le poste de maire.*

*Personne ne conteste que notre commune a considérablement évolué depuis plus d'une décennie et si, maintenant, elle est bien équipée, il faut faire fonctionner les réalisations au mieux des intérêts de tous.*

*Mais ce n'est pas le plus difficile et c'est peut-être pourquoi cela fait naître des ambitions à d'autres qui ne se sont guère manifestés jusque là pour favoriser l'essor de Giberville.*

*Malgré tout, je ne suis pas inquiet et fais confiance à une grande partie de la population qui sait dépasser l'idéologie philosophique, politique ou religieuse pour reconnaître la valeur et le bien fondé du travail accompli.*

*Avec mon équipe municipale, j'ai toujours œuvré pour essayer de défendre les gens et notamment les plus démunis (à ce sujet, sachez que nous avons multiplié les actions et les démarches, régulièrement, pour l'obtention d'aide aux plus défavorisés. Sans nous, qui aurait dit que les caisses des ASSEDIC étaient pleines et qui aurait agi pour que beaucoup bénéficient de secours légitimes ?)*

*Avec mon équipe municipale, j'ai toujours cherché à être au cœur des activités en favorisant la vie associative, très développée dans la commune.*

*Avec mon équipe municipale, j'ai répondu avec dévouement et opiniâtreté à tous ceux qui m'ont sollicité. J'ai toujours fait en sorte d'être à l'écoute des problèmes, des préoccupations et des suggestions de chacun afin de tenter de résoudre les difficultés ou d'améliorer la vie de la cité.*

*C'est ainsi que je perçois le rôle du maire et c'est cela la démocratie.*

*J'ai encore de grandes ambitions pour Giberville et je peux, d'ores et déjà, fixer les axes essentiels du prochain mandat :*

- réfection échelonnée mais totale des voiries et réseaux du Plateau (l'actuel Conseil Municipal vient de prendre une délibération favorable et les dossiers en vue de la réalisation sont en cours)*
- un local nouveau pour le Club de l'Amitié*
- un complexe socio-culturel en direction de tous mais, en particulier, de la jeunesse.*

*Pour terminer, je vous informe d'une très bonne nouvelle : l'extension de la zone industrielle route de Rouen est en cours. C'est, pour le futur immédiat, la garantie de ressources nouvelles en faveur de la Ville et, je l'espère, des créations d'emplois.*

*Permettez-moi, puisque c'est l'époque, de vous adresser pour 1989, mes vœux de joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année confirme la prospérité de Giberville !*

Très amicalement,  
**Le Maire**

# A VOTRE SERVICE

**MAIRIE** : Tél. 31 72 36 61. Ouverte au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Permanence le samedi de 9 h à 12 h.

**MAIRIE ANNEXE PLATEAU** : ouverte au public tous les lundis matin de 8 h 30 à 12 h.

**B.A.S.** : Tél. 31 72 07 93. Ouvert au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 (Centre Médico-Social).

## POSTE DE POLICE

Mondeville, Tél. 31 82 50 15

**POMPIERS** : Tél. 31 85 42 03

**P.T.T.** : Tél. 31 72 37 67. Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, et le samedi de 9 h à 12 h

**AMBULANCES** : M. VIEL, Tél. 31 52 14 93

## INFIRMIÈRES

Mme POULINGUE - COLLET et M. Ch. BRUNEL 1, rue André-Gide à GIBERVILLE.

Tél. 31 72 37 83

## PÉDICURE PODOLOGUE

(Semelles Orthopédiques) : M. HUBARD Permanence chez Mme POULINGUE infirmière 1, rue André-Gide sur rendez-vous.

Tél. 31 23 96 10

**MÉDECINS** : Docteur ZENOU, 5, rue de la Liberté, Tél. 31 72 37 59

Docteurs COLLIN Y. et COLLIN-GIMIE C., 8, rue du Centre, Tél. 31 72 39 26

Docteur BAILLEUL Y., 12, rue de la Fraternité, Tél. 31 72 27 00

**CHIRURGIEN-DENTISTE** : Docteur TOUSTOU-GIMIE, 15, rue de la Liberté, Tél. 31 72 22 34

**PHARMACIENS** : Mme RULLIER, 34, rue de la Liberté, Tél. 31 72 37 39

M. WAGNER, 25, rue Pasteur, Tél. 31 72 00 79

**AIDE AUX MÈRES** : Association de l'Aide Familiale Populaire du Calvados, 126, rue Caponière, Caen, Tél. 31 76 06 71

Association pour l'Aide aux Mères de Famille, 25, rue de l'Oratoire, Caen, Tél. 31 76 29 27

**KINÉSITHÉRAPEUTES** : M. LAMOUREUX et Mlle DUFOUR, 26, rue de la Liberté, Tél. 31 72 36 74

**MARCHÉ** : tous les mercredis de 9 h à 12 h 30.

**SALLE DES FÊTES et SOUS-SOL** : Centre Médico-Social, renseignements et réservations à la Mairie.

**COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX** : pour demander une intervention, appeler le 31 52 01 98

**AUTO-ÉCOLE** : M. VANACKERE, 4, rue de la Liberté, Tél. 31 72 49 02.

TOUSTOU J.-Claude 15, rue de la Liberté, Tél. 31 72 34 11

**SÉCURITÉ SOCIALE** : permanence au sous-sol de la mairie, tous les vendredis de 10 h à 11 h

**C.A.F.** : permanence en mairie, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h 30.

## LISTE DES MÉDECINS DU SECTEUR

Docteur AMICI	31 23 32 33	Troarn
ARDAENS	31 78 83 83	Bavent
BAILLEUL	31 72 27 00	Giberville
BEAU	31 23 32 33	Troarn
BEUZELIN	31 72 25 34	Cuverville
BIDAUD	31 72 04 85	Démouville
COLIN	31 72 39 26	Giberville
DANIEL	31 72 50 46	Colombelles
DESPLANCHES	31 72 40 06	Colombelles
FRANGER RITEAU	31 78 87 39	Bavent
GIMIE	31 72 39 26	Giberville
LOUVET	31 23 35 19	Sannerville
MALTRET	31 78 78 06	Ranville
MANSON	31 72 40 06	Colombelles
MAYAUD	31 96 09 76	Troarn
RASSANT	31 72 40 06	Colombelles
SAUVAJON	31 72 04 85	Démouville
VAUX	31 78 78 06	Ranville
ZENOU	31 72 37 59	Giberville

## Dimanches et fêtes

8 janv.	Dr Maltret	16 avril	Dr Colin
15 janv.	Dr Manson	23 avril	Dr Daniel
22 janv.	Dr Mayaud	30 avril	Dr Manson
29 janv.	Dr Rassant		
		1 mai	Dr Manson
5 fév.	Dr Sauvajon	4 mai	Dr Manson
12 fév.	Dr Vaux	7 mai	Dr Daniel
19 fév.	Dr Zenou	8 mai	Dr Vaux
26 fév.	Dr Amiot	14 mai	Dr Vaux
		15 mai	Dr Mayaud
5 mars	Dr Ardaens	21 mai	Dr Mayaud
12 mars	Dr Bailleul	28 mai	Dr Desplanches
19 mars	Dr Beuzelin	28 mai	Dr Franger Riteau
26 mars	Dr Louvet		
27 mars	Dr Louvet	4 juin	Dr Gimie
		11 juin	Dr Louvet
2 avril	Dr Beau	18 juin	Dr Maltret
9 avril	Dr Bidaud	25 juin	Dr Manson

## ADRESSES DES PHARMACIENS DE GARDE

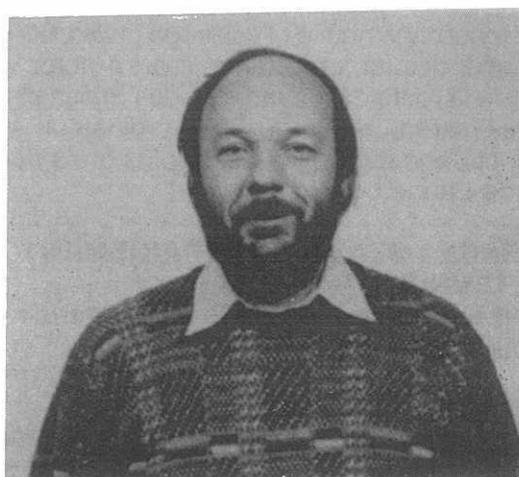
Mme BEUNEICHE	
5, rue du Gal-Leclerc SANERVILLE	31 23 20 57
M. BLIN 50, rte de Rouen TROARN	31 23 31 18
M. FOURMY 13, rue du centre DÉMOUVILLE	31 72 36 26
M. JARDIN 18, rue Petite-Justine BAVENT	31 78 89 02
M. LE BOUCHER	
7, rue des aériennes RANVILLE	31 78 76 87
Mme LE HENAFF	
5, av. de Caen HÉROUVILLETTE	31 78 82 86
M. LE MOAN	
21, av. Léon-Blum COLOMBELLES	31 72 40 07
Mme RULLIER	
34, rue de la Liberté GIBERVILLE	31 72 37 39
M. WAGNER 25, rue Pasteur GIBERVILLE	31 72 00 79

## SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES POUR 1989

1 janv.	BEUNEICHE	2 avril	LEBOUCHER
8 janv.	JARDIN	9 avril	LE HENAFF
15 janv.	FOURMY	16 avril	JARDIN
		23 avril	LE MOAN
29 janv.	LEBOUCHER	30-1 <sup>er</sup> mai	RULLIER
5 fév.	LE HENAFF	1 mai	RULLIER
12 fév.	LE MOAN	4 mai	BEUNEICHE
19 fév.	BEUNEICHE	7-8 mai	WAGNER
26 fév.	WAGNER	14-15 mai	BLIN
		21 mai	BEUNEICHE
5 mars	RULLIER	28 mai	FAUCHER
12 mars	BLIN		
		4 juin	FOURMY
26 mars	FOURMY	11 juin	JARDIN
27 mars	FOURMY	18 juin	LE BOUCHER
		25 juin	LE HENAFF

# GIBERVILLE

N° 26 



## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## SOMMAIRE

Directeur de la publication  
Le Maire  
de Giberville

Photocomposition

Impression

Maquette - Publicité



IMPRIMERIE  
**J.COQUELIN**

13 rue Orville  
BP 41  
14430 DOZULE  
TEL. 31.39.00.01

diffusé gratuitement  
Reproduction et Vente interdites

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1989 - Tirage 1800

Etat Civil.....	2 de couv.
Editorial.....	1
A votre Service.....	2
Travaux.....	4
Affaires Scolaires.....	5
Affaires Sociales.....	5-6
Secours Populaire.....	6
Centre d'action sociale.....	6-7
FNACA.....	7
Compte Administratif.....	8-9
Budget Supplémentaire.....	10
Concours Maisons Fleuries.....	11
Comité des Fêtes.....	11
AGLAE.....	12
Des jeunes, un mouvement.....	12
Club de l'amitié.....	12-13
ASG.....	13-14
VCG.....	14
Fêtes et Cérémonies.....	14-15
Guide Administratif.....	16

**ce bulletin municipal vous est  
offert gracieusement avec l'aimable  
participation des annonceurs**

# TRAVAUX

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un contrat d'entretien a été établi entre la S.T.E.N. et la Municipalité ; est compris dans cet acte, l'entretien et le fonctionnement de l'éclairage public, et également celui des feux tricolores. Il est à noter que les feux de la route de Rouen, rue de l'Église et rue des Cités seront raccordés sur ordinateur à la S.T.E.N. et donc réparés dans les plus brefs délais en cas de panne.

## ÉCLAIRAGE : STADE D'ENTRAÎNEMENT ET DE TENNIS

Un réverbère sera installé sur le mur du terrain de tennis et un autre sur le terrain de foot.

## ÉCLAIRAGE : PLATEAU

Un accord étant intervenu entre la Direction de la S.M.N. et la Municipalité, le réseau moyenne et basse tension sera entièrement refait (sur 4 ou 6 ans). En attendant, l'entretien de l'éclairage public sera assuré par la S.T.E.N. et la fourniture de l'électricité par la S.M.N. jusqu'à ce que les travaux soient terminés et les ouvrages remis à la Municipalité.

## VOIRIES RÉSEAUX PLATEAU

La Direction Départementale de l'Équipement est chargée par la Municipalité de Giberville de chiffrer le coût des travaux de l'ensemble des voiries et réseaux ; un syndicat intercommunal, Giberville, Colombelles, Mondeville et à l'étude. Il ferait l'emprunt qui serait remboursé par la Société H.E.B.N. ; à l'issue des travaux (4 ou 6 ans environ) la voirie et les réseaux du plateau Giberville seront incorporés dans le domaine communal.

## RUE DE LA GARENNE

Monsieur Cheval, Conseiller Municipal, a proposé, lors d'une réunion de commission de travaux, que la rue de la Garenne soit mise à sens unique, c'est-à-dire interdiction de déboucher sur la rue Pasteur et obligation de faire le tour par la rue du Centre ; **aucune décision n'a été prise, une enquête aura lieu auprès des riverains**, et ensuite, la question sera de nouveau posée en commission.

## ZONE INDUSTRIELLE "LE MARTRAY"

L'extension de la Z.I. du Martray (entre le nouveau garage Peugeot et le pont Minier de la route de Rouen) prend forme. L'arrêté a été signé, les terrains sont actuellement en vente, et, à notre connaissance, 4 lots sont déjà vendus.

Il faut préciser que la Municipalité, pour favoriser l'implantation des entreprises, a pris une délibération précisant que l'entreprise qui **viendra dans cette Zone et qui sera créatrice d'emplois, bénéficiera d'exonération de taxe professionnelle pendant 2 ans.**

## TERRAINS DE BOULES STADE RUE PIERRE DE COUBERTIN

Les licenciés du Club de pétanque vont pouvoir

bénéficier d'un local de rangement sur le stade, et, à proximité des terrains de boules répondant à leurs besoins ; précisons que l'éclairage du stade pourra également leur servir.

## CLUB DE L'AMITIÉ

La Salle Jacques Duclos donnant de plus en plus de signes de vétusté, il est envisagé une construction neuve, adaptée aux besoins des usagers. Pour ce faire, et après consultation des responsables du Club, un avant-projet a été réalisé par un architecte, Monsieur Bienvenu, et des dossiers de demande de subventions ont été envoyés aux différents organismes concernés. Nous espérons des réponses positives.

## LOCAUX A.G.L.A.E.

Dans le même ordre d'idée que pour le Club de l'Amitié, les besoins de locaux à A.G.L.A.E. se font sentir et, après consultation des responsables, nous avons demandé au même architecte de faire un avant-projet. Dès que les plans seront esquissés, une dernière réunion aura lieu avec A.G.L.A.E. de façon à boucler le dossier ; de toutes façons, l'ensemble du projet ne pourra être construit en une seule fois mais de façon évolutive en fonction des besoins les plus urgents.

## LOTISSEMENT "LES GRANGES"

Un arrêté du Maire, autorisant la construction d'un lotissement, vient d'être signé. Cet ensemble se situe derrière le C.E.S. et permettra, à court terme, la jonction de la voirie de l'école Aragon au C.E.S.

## PLAN DU LOTISSEMENT "LES GRANGES"



C. BOZEC

L'Adjoint Responsable des Travaux

# AFFAIRES SCOLAIRES

## RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée de Septembre aux écoles maternelles et primaires s'est effectuée dans des conditions imparfaites. Nous devons déplorer des effectifs surchargés particulièrement en CM 1 et CM 2. Un courrier faisant état de ces classes de 32 et 33 élèves a été envoyé à l'Inspection Académique et j'ai demandé l'ouverture d'une classe à la rentrée de Septembre 1989.

## EFFECTIFS 88-89 DE PASTEUR ET ARAGON

### Écoles maternelles

190 enfants pour 7 classes soit une moyenne de 27,1 élèves par classe

### Écoles primaires

318 élèves pour 13 classes soit une moyenne de 25,4 élèves par classe

### École des Tilleuls

- en maternelle : 36 enfants de GIBERVILLE
- en primaire : 47 élèves de GIBERVILLE

## COLLÈGE ÉMILE ZOLA

Les effectifs pour l'année 88-89 sont en légère

baisse. De 568 en 1987, ce sont 548 élèves qui ont été accueillis à la rentrée de Septembre.

## Salle de Sport pour le collège

- Je vous rappelle que nous avons obtenu une subvention du Conseil Général de 750 000,00 Francs.
- Le permis de construire est accepté.
- Un premier projet a été refusé par le syndicat intercommunal en raison de son coût trop élevé.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Le personnel du restaurant scolaire accueille chaque midi 350 enfants soit 59% des élèves de GIBERVILLE (plateau et bourg). A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1989, les tarifs seront relevés de 2,2% soit **10 F 30** en maternelle et **11 F 60** en primaire pour les enfants de la commune.

L'Adjoint Responsable  
**L. LECONTE**

# AFFAIRES SOCIALES

Activités tout au long de l'année

## Goûter du 20 février

Pour les 60 ans et plus, accompagnés de leur conjoint, ce goûter teurgoulefallue fut superbement animé par nos amis du "Club de l'Amitié".



Bravo les majorettes !

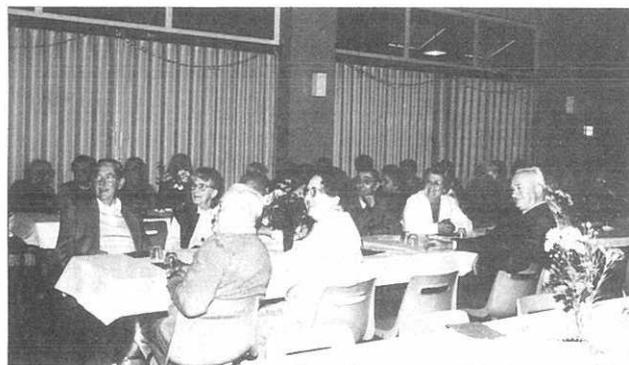
## Le mercredi 1<sup>er</sup> juin : voyage annuel

Pour les 62 ans et plus, accompagnés de leur conjoint, trois cars emmenaient environ 130 personnes en direction de Hermival-les-Vaux, près de Lisieux.



## Goûter du 8 octobre

Offert aux plus de 60 ans, animé par les "Vieux en folie" de Potigny. Un après-midi très agréable.



## Repas annuel

Le 4 décembre, la commission des Affaires Sociales, réunissait environ 160 personnes. A l'issue de ce repas des fleurs furent offertes aux doyens du jour : Mme Mary, 89 ans et M. Riou, 89 ans.

Début novembre, une distribution de pommes de terre et de bons de combustibles a été faite chez les personnes de plus de 65 ans les plus défavorisées.

A Noël, un bon alimentaire (remplaçant le traditionnel colis de "Noël") a été remis aux personnes n'ayant que le minimum vieillesse. Et pour toutes les personnes de plus de 65 ans afin de leur prouver notre attachement, une distribution de friandises.

### A l'Intention des chômeurs

La commission a cette année distribué :

- 1 colis alimentaire en avril
- 1 colis alimentaire en décembre aux chômeurs les plus défavorisés.

### Mardi-Madame

Se porte bien, c'est une activité très appréciée des Gibervillaises. Elle a lieu tous les mardis après-midi

entre 14 h et 17 h 30 au sous-sol du Centre Médico-Social. On y pratique la couture, le tricot, le crochet. Le jeudi après-midi une section peinture sur soie a lieu de 14 h à 16 h 30 à la Résidence des Personnes Agées.

Le responsable des Affaires Sociales  
**B. POLOUCHKINE**

## Secours populaire

Pendant les mois d'hiver en 1988, 210 colis ont été distribués mensuellement dans une centaine de familles ou personnes isolées.

Deux distributions d'alimentation ont été faites en décembre.

Un colis de Noël a été attribué aux familles les plus nécessiteuses.

Nous avons offert des jouets aux enfants pour Noël ; nous remercions sincèrement les commerçants gibervillais et un comité d'entreprise qui ont eu la générosité de nous offrir de nombreux jouets.

### VACANCES :

— 15 enfants sont partis en vacances avec l'aide du Secours Populaire Français, 8 en familles d'accueil, 7 en camp d'adolescents pour la France, et 5 pour la Hollande.

— nous remercions les familles de Giberville qui ont accueilli dans leur foyer un enfant venant d'un autre département.

— cette année, nous avons renouvelé la sortie des "oubliés des vacances" à Blainville-sur-Mer dans la Manche ; 25 enfants en ont bénéficié.

— un spectacle leur a été offert en novembre.

### VESTIAIRE :

Nous ferons une braderie ainsi qu'une bourse aux

vêtements le 15.03.1989.

Nous vous rappelons qu'une permanence (accueil ou vestiaire) a lieu chaque mercredi de 10 h à 11 h 30 au local du presbytère rue de l'Église à Giberville.

Le vestiaire est ouvert à tous à des prix très bas. Le produit des ventes sert à financer les colis alimentaires et les vacances des enfants.

Afin d'augmenter notre stock de vêtements, nous faisons appel à vous et nous vous remercions à l'avance.

De nouvelles personnes s'adressent à nous afin d'obtenir des aides alimentaires ou vestimentaires ; nous devons hélas constater que la misère a encore gagné du terrain. Nous savons que nous devons ensemble faire plus pour les plus démunis...

Avec votre aide, votre concours, nous pourrions ainsi apporter soutien et réconfort aux familles, aux jeunes...

Tout ce qui est humain est nôtre.

### COMITÉ DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

**PRESBYTÈRE - Rue de l'Église**

**14730 GIBERVILLE - C.C.P. N° 36 33 21 T ROUEN**

La Responsable de l'Antenne de Giberville  
**Bernadette POLOUCHKINE**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Médaille de la Famille Française

Le Samedi 18 Juin, six mères de Famille ont été honorées par Monsieur J.-F. ROMY et plusieurs élus en présence de leur époux, enfants et petits-enfants. Après les avoir félicitées, le Maire en rendant hommage à chaque famille à remis :

La médaille d'Or à **Mesdames CHAMP, LATRON, DUFOUR**

La médaille d'Argent à **Madame LANGEVIN**

La médaille de Bronze à **Mesdames PREVEL, DIVERT**

C'est avec une certaine émotion que toutes ces mamans ont reçu médaille, diplôme et une présentation florale.

Un vin d'honneur clôtura la cérémonie.



La Vice-Présidente du C.C.A.S.  
**B. POLOUCHKINE**

# LE REVENU MINIMUM D'INSERTION C'EST : UNE ALLOCATION

Si vous avez plus de 25 ans, ou si vous avez moins de 25 ans et un ou plusieurs enfants à votre charge, une allocation portera la totalité de vos ressources à :

Selon que vous vivez :

seul sans enfant	2000 F
seul avec 1 enfant	3000 F
seul avec 2 enfants	3600 F
seul avec 3 enfants	4200 F
seul avec 4 enfants	4800 F

ou que vous vivez :

en couple sans enfant	3000 F
en couple avec 1 enfant	3600 F
en couple avec 2 enfants	4200 F
en couple avec 3 enfants	4800 F
en couple avec 4 enfants	5400 F

De plus, **si votre loyer est élevé**, nous en tiendrons compte. Les ressources qui vous seront alors garanties seront plus importantes.

## QUE RECEVREZ-VOUS ?

Vous recevrez **la différence entre toutes vos ressources actuelles** (salaires, prestations familiales, allocation de chômage...) **et le montant des ressources qui vous est garanti.**

Cette allocation sera recalculée chaque trimestre. Pour cela, vous devez remplir un formulaire que nous vous enverrons. N'oubliez pas alors, de le renvoyer à votre Caisse.

## UN CONTRAT D'INSERTION

• Durant les 3 premiers mois où vous toucherez le Revenu Mini-

mum d'Insertion, nous préparerons avec vous **un contrat d'insertion.**

- Ce contrat précisera les actions devant vous permettre, demain, de disposer de vos propres ressources et de répondre à vos difficultés. Cela signifie que, selon vos besoins, nous essaierons de vous aider. Par exemple : reprendre une formation, chercher une activité ou un emploi. Dans ces cas, vous garderez en plus de vos gains, une partie de votre allocation. Mais aussi, trouver un logement, régler une partie de vos dettes, améliorer votre état de santé, vous assister dans les moments difficiles de votre vie familiale.
- Vous devrez vous engager personnellement avec nous pour la réussite de votre contrat d'insertion. C'est à cette condition que le revenu d'insertion vous sera maintenu.
- Lorsque le contrat sera signé avec la Commission Locale d'Insertion, votre Revenu Minimum d'Insertion sera prolongé pour des périodes allant de trois mois à un an.

## QUELS SONT VOS AUTRES DROITS ?

Vous aurez droit automatiquement à l'assurance maladie de la Sécurité Sociale. Vous aurez peut-être droit à une Allocation de logement.

Pour remplir votre demande, adressez-vous au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) anciennement Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.). Un bon accueil vous sera réservé.

---

## SOUTIEN DES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS A LA LUTTE DES CHÔMEURS :

Pour la troisième fois, des élus de GIBERVILLE ont accompagné de nombreux chômeurs de notre commune aux ASSEDIC afin de les aider à obtenir des indemnités.

Il est important de savoir que des sommes très importantes, financées en partie par les travailleurs, destinées à venir aider les plus défavorisés sont bloquées aux ASSEDIC.

Suite à notre intervention avec le syndicat C.G.T. du CALVADOS, nous avons pu faire débloquent des aides à de nombreux chômeurs dans de brefs délais.

A ce jour, et pour l'année 1988, nous avons obtenu un déblocage pour une soixantaine de chômeurs.

**B. POLOUCHKINE  
L. LECONTE**

---

## FNACA

Le Comité local de la F.N.A.C.A. et ses environs a organisé pour ses adhérents un après-midi récréatif, le dimanche 8 janvier 1989 à 14 h, à la Salle des Fêtes PABLO NERUDA à GIBERVILLE, avec au programme :

- Jeux pour enfants avec des récompenses
- Jeux pour adultes avec des récompenses
- Numéro de ventriloque,
- Musique de danse-animation.

Ce spectacle a été assuré par le groupe :  
CLAUDETTE et MICHEL  
Orchestre CLAUDY WELSON

L'après-midi s'est poursuivi par un buffet campagnard et de la danse pour tous.

Comme l'année dernière, cette animation de début d'année a remplacé le traditionnel Arbre de Noël et donne ainsi l'occasion à un plus grand nombre d'adhérents de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

A noter, une permanence est assurée de 18 h à 19 h, le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, à la salle des Associations de GIBERVILLE (près d'UNICO)''.

# COMPTE ADMINISTRATIF 1987

Le Conseil municipal réuni le 24 OCTOBRE 1988 a voté par 20 voix POUR et 4 abstentions le Compte administratif comme suit :

## SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
	Dépenses d'investissement .....	5.818.245,33	2.595.963,46	3.174.365,40
06	Déficit d'investissement reporté .....			
14	Participations .....	64.450,00	64.450,00	
13	Frais extraordinaires .....	12.500,00		12.500,00
16	Remboursement d'emprunts .....	1.658.500,00	1.658.193,51	
18	Règlement de dettes à long ou moyen terme sans récept. de fonds .....			
21	Acquisition de biens meubles et immeubles .....	490.343,62	93.582,20	356.955,55
23	Travaux de bâtiment et de génie civil .....	3.231.467,27	636.269,50	2.587.925,41
25	Prêts et avances à long ou moyen terme .....	144.000,00	143.468,25	
26	Acquisition de titres et valeurs .....			
27	Dépôts et cautionnements versés .....	216.984,44		216.984,44
	Recettes d'investissement .....	5.818.245,33	3.350.533,15	2.554.160,50
06	Excédent d'investissement reporté .....	1.002.604,83	1.002.604,83	
10	Subventions d'équipement, dons et legs .....	829.850,00	23.000,00	829.850,00
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement .....	1.158.680,00	1.158.680,00	
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires .....			
14	Participations à des travaux d'équipement .....	1.556.810,50	327.248,32	1.086.810,50
16	Produits des emprunts .....	1.243.800,00	839.000,00	637.500,00
	Déficit d'investissement de clôture .....			620.204,90
	Excédent d'investissement de clôture .....		754.569,69	

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts ou recettes prévues	Mandats émis ou titres émis	Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées à réaliser	
	Dépenses de fonctionnement .....	15.568.483,63	15.443.790,63		
60	Denrées et fournitures .....	1.005.020,00	939.667,14		
61	Frais de personnel .....	4.949.500,00	4.949.319,45		
62	Impôts et taxes .....	14.600,00	13.028,00		
63	Travaux et services extérieurs .....	1.509.350,00	1.475.381,72		
64	Participations et contingents .....	2.645.500,00	2.637.732,58		
65	Allocations - subventions .....	962.300,00	952.151,92		
66	Frais de gestion générale .....	298.700,00	293.446,21		
67	Frais financiers .....	2.809.600,00	2.809.197,45		
68	Dotations aux amortissements et provisions .....				
69	Charges exceptionnelles .....				
82	Charges antérieures .....	215.233,63	215.186,16		
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement .....	1.158.680,00	1.158.680,00		
	Recettes de fonctionnement .....	15.568.483,63	15.497.208,53		
70	Produits de l'exploitation .....	1.170.000,00	1.031.868,55		
71	Produits domaniaux .....	134.000,00	124.069,72		
72	Produits financiers .....				
73	Recouvrements - subventions .....	650.600,00	556.503,08		
74	Dotations versées par l'Etat .....	3.987.800,00	4.047.470,11		
75	Impôts indirects .....	31.500,00	50.065,00		
76	Impôts directs autres que contributions .....				
77	Contributions directes .....	9.335.500,00	9.428.148,00		
78	Travaux d'équipement en régie et autres .....				
79	Produits exceptionnels .....		0,44		
82	Produits antérieurs .....	259.083,63	259.083,63		
	Déficit de fonctionnement de clôture .....				
	Excédent de fonctionnement de clôture .....		53.417,90		

Le Compte de gestion de Monsieur le Receveur-Percepteur de Troarn identique au Compte Administratif ci-dessus a été voté par 20 voix POUR et 4 abstentions.

# BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1988

Le Conseil municipal réuni le 24 octobre 1988 a voté le Budget Supplémentaire par 20 VOIX POUR et 4 abstentions comme suit :

LIBELLÉS	Budget primitif	Restes à réaliser	Nouvelles propositions	Vote conseil
<b>DÉPENSES</b>	19775353,00	3174365,40	3949297,05	7123662,45
Dépenses de fonctionnement	17019053,00		278816,13	278816,13
60 Denrées et fournitures	1004700,00		61100,00	61100,00
61 Frais de personnel	5249500,00		47000,00	47000,00
62 Impôts et taxes	13700,00			
63 Travaux et serv. ext.	1589200,00		92900,00	92900,00
64 Particip. et contingents	3595903,00		167000,00	167000,00
65 Allocations - Subventions	1169850,00		8500,00	8500,00
66 Frais de gestion générale	308700,00		10600,00	10600,00
67 Frais financiers	2474500,00		511500,00	511500,00
82 Charges extérieures	112000,00		23100,00	23100,00
83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	1501000,00		-642883,87	-642883,87
Dépenses d'Investissement	2756300,00	3174365,40	3670480,92	6844846,32
13 Frais extraordinaires		12500,00		12500,00
16 Remboursements emprunts	1899000,00		3624098,23	3624098,23
21 Acquisition biens meubles	135300,00	356955,55	20000,00	376955,55
23 Tx de bâtiment génie civile	352000,00	2587925,41	79364,79	2667290,20
25 Prêts et avances à long et moyen terme	370000,00		5000,00	5000,00
27 Dépôts et cautionnements versés		216984,44	-87982,10	129002,34
29 Dépenses imprévues			30000,00	30000,00
<b>RECETTES</b>	19775353,00	2554160,50	4569501,95	7123662,45
Recettes de fonctionnement	17019053,00		278816,13	278816,13
70 Produits de l'exploit	1088000,00		41000,00	41000,00
71 Produits domaniaux	129000,00			
73 Recouvrements subventions	680000,00			
74 Dotations versées par l'état	4523621,00		118600,00	118600,00
75 Impôts indirects	32000,00			
77 Contributions directes	10566432,00		60500,00	60500,00
79 Produits exceptionnels			5298,23	52398,23
82 Produits antérieurs			53417,90	53417,90
Recettes d'investissement	2756300,00	2554160,50	4290685,82	6844846,32
06 Excédent d'investissement reporté			754569,69	754569,69
10 Subventions d'équip. dons et legs	39000,00	829850,00		829850,00
11 Prélèv. sur recettes de fonct.	1501000,00		-642883,87	-642883,87
14 Participation tx d'équipement	412000,00	1086810,50		1086810,50
16 Produits des emprunts	804300,00	637500,00	4179000,00	4816500,00
DÉFICIT d'investissement de clôture		620204,90		
EXCEDENT d'investissement de clôture			620204,90	

# CONCOURS MAISONS FLEURIES

## PALMARES

### PAVILLONS

- 1 - 180 points - M. et Mme FOUCHET Michel (16, rue Jules-Ferry)
- 2 - 177 points - M. et Mme MIRLINK Joseph (2, rue de l'Église)
- 3 - 168 points - M. et Mme LEMARCHAND Bernard (2, rue Alphonse Daudet)
- 4 - 163 points - M. et Mme JUZIO Wladislas (59, rue du Centre)
- 5 - 161 points - Mme COLLET Raymonde (3, rue André Gide)
- 6 - 148 points - M. et Mme RADZIVAN Bernard (4, rue du Centre)
- 7 - 144 points - Mme ARMAND Yvette (5, rue de l'Église)
- 8 - 142 points - M. et Mme CONNAN Charles (1, rue de l'Église)

### PAVILLONS LOCATIFS

- 1 - 158 points - M. et Mme SAMSON Herman (5, impasse du Château)
- 2 - 150 points - M. et Mme GASSON Louis (9, impasse de l'Orangerie)
- 3 - 144 points - M. et Mme MALHERBE René (10, rue Elsa Triolet)
- 4 - 139 points - M. et Mme TRONCHI Pierre (23, impasse de l'Orangerie)

### BALCONS FLEURIS

- 1 - 154 points - Mme VASSEUR Monique (3291 Résidence Les Carlettes)
- 2 - 148 points - M. et Mme LAIGNEL Louis (3268 Résidence Les Carlettes)
- 3 - 147 points - M. et Mme VERNON Jean-Louis (3266 Résidence Les Carlettes)
- 4 - 145 points - M. et Mme MARCIENNE Daniel (3262 Résidence Les Carlettes)
- 4 - 145 points - M. et Mme DUPONT Marc (9, rue des Écoles)
- 5 - 122 points - M. et Mme BOUTROIS Michel (1/9, rue de la Fraternité) prix encouragement.

### PLATEAU

- 1 - M. et Mme DUFOUR Gilbert (6/1, rue des Marguerites)
- 2 - M. et Mme LAHAYE André (5/1, rue des Marguerites)
- 3 - M. et Mme BARAN Jean (1/1, Allée de la Pigeonnière)

### BALCONS FLEURIS RÉSIDENCE PERSONNES AGÉES

- 1 - 157 points - M. et Mme LOEGEL
- 2 - 150 points - Mme COUSIN
- 3 - 142 points - Mme BELLENGER
- 4 - 140 points - M. et Mme DUBREZ
- 5 - 137 points - Mme GABRIEL
- 6 - 136 points - M. et Mme DOMINSKI
- 7 - 133 points - M. et Mme DEMAUTIS

Monsieur Le Maire a félicité les personnes présentes et les a engagées à poursuivre dans la même voie afin de rendre la commune toujours plus gaie et attrayante.



Félicitations également au personnel des espaces verts et à son responsable Monsieur MAURICE J.-L. qui ont permis à la commune de GIBERVILLE de conquérir le 5<sup>e</sup> prix sur le département dans la catégorie des villes de 5000 habitants.

Bravo à tous et à 1989 !

## Comité des fêtes

Tout au long de l'année, le Comité des Fêtes a essayé de vous distraire.

Voici un rappel de toutes nos activités :

le 27 Février une soirée Couscous avec l'orchestre ARMADA

le 5 Mars Mardi Gras avec la participation d'A.G.L.A.E. et de la fanfare

le 30 Avril une soirée Goulache-Hongroise avec l'orchestre LOS-GUERRIEROS.

Ces soirées ont attiré plus de 250 personnes chacune.

le 14 Mai GRAND CRITERIUM CYCLISTE, qui attire chaque année un grand nombre de Gibervillais.

le 19 Juin, le 10<sup>e</sup> rallye promenade nous a permis de visiter la Suisse Normande avec la participation de 40 voitures.

le 14 Juillet vin d'honneur offert à la population les 24 et 25 Septembre la fête du pays

le 26 Novembre une soirée cabaret avec partie dansante

le 14 Décembre l'Arbre de Noël pour tous les enfants des écoles maternelles et primaires. Un spectacle avec le TRIO RAC'S suivi d'une distribution de friandises offertes à tous les enfants.

Le Comité des Fêtes  
**M. POLOUCHKINE**

Le centre de loisirs de GIBERVILLE a fonctionné pendant les vacances de la Toussaint, accueillant sur les 5 jours 38 enfants. Le petit groupe accompagné de 5 animateurs a pu visiter "Liberté" et voir le tirage de ce journal à l'imprimerie de GIBERVILLE. L'équitation à JUAYE-MONDAYE a été fort appréciée par les enfants.



De même, d'autres activités ont été proposées : kermesse au centre de loisirs et un grand jeu à travers la commune avec la participation sympathique des commerçants.

Le 23 novembre, après-midi, une équipe de 8 enfants a participé au "Rallye Infernal dont vous êtes le héros" à Caen. Ce grand jeu était organisé par les FRANCAS du Calvados.

Les enfants sont tous repartis avec un lot de livres récompensant leur bonne participation.

#### **Vacances de Noël**

Le centre AGLAE a ouvert ses portes du 21 décembre 1988 au 4 janvier 1989.

#### **Les activités proposées :**

- piscine
- participation à une émission de radio
- grand jeu
- 2 à 3 jours d'équitation
- activités au Centre de loisirs

Pour tous renseignements

**A.G.L.A.E.**  
17, rue Pasteur  
14730 GIBERVILLE  
**Tél. 31 72 47 94**

## **DES JEUNES, UN MOUVEMENT**

Pendant l'année 1988-1989, les Éclaireuses et Éclaireurs de France (E.E.D.F.) organisent un grand jeu intitulé NAVIGATOR dans le cadre de leur Plan d'Animation et de Développement national. Les objectifs de cette activité sont :

- faire vivre concrètement les propositions pédagogiques de l'association
- développer les outils pédagogiques, en particulier tous ceux pouvant aider à la progression individuelle ou collective
- mettre en avant la pédagogie du projet
- valoriser les réussites et les efforts
- aider les jeunes responsables dans leur action d'animateur bénévole
- mobiliser le mouvement et renforcer son identité
- promouvoir très largement notre action auprès du grand public

Participent à ce jeu 25 000 enfants et adolescents de 6 à 18 ans ainsi que 5 000 responsables de plus de 18 ans.

Deux temps forts auront lieu, communs à l'activité de l'ensemble des groupes et structures :

— la promotion d'un Message aux Enfants du Monde le 14 janvier 1989

— un grand rassemblement de 10 000 E.E.D.F. à la Courneuve les 6, 7 et 8 mai 1989. Y seront présentes de nombreuses personnalités. Yves Duteil en sera l'une des têtes d'affiche.

Ces deux grands mouvements s'inscrivent dans le cadre du Bicentenaire de la Révolution Française dont le Comité de commémoration est l'un des membres du Comité de Parrainage de NAVIGATOR. Sur l'agglomération caennaise, les E.E.D.F. ce sont plus de 500 adhérents et animateurs bénévoles. Un animateur permanent est disponible pour vous renseigner et vous aider à construire un groupe local dans votre quartier ou votre commune.

Pour tout contact :

**Jean-Claude MARIE**  
**Éclaireuses et Éclaireurs de France**  
**B.P. 35**  
**1022 boulevard des Belles Portes**  
**14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR**

## **CLUB DE L'AMITIÉ**

Fin d'hiver et début de printemps bien employés. Les responsables du Bureau ont organisé divers concours : belote, dominos, jeux de loto. Le mercredi 16 mars, petit voyage avec déjeuner excellent à l'hôtel Saint-Pierre à MÉZIDON, suivi d'une petite

visite de LISIEUX dans l'après-midi ; tout le monde rentrait dans la bonne humeur.

Le 7 avril, goûter de Pâques dans notre salle où les nombreux convives furent gâtés.

Le 21 avril, Assemblée Générale, Le compte rendu moral et le compte rendu financier furent adoptés à l'unanimité. La cotisation annuelle portée à 40 francs, compte tenu que 10 francs seraient prélevés sur cette somme pour offrir des fleurs lors du décès d'un adhérent ; ainsi les quêtes habituelles seront supprimées.

Mesdames ALLIO Louise, ARDEVEN, ARRHIEN, LE DREN et Messieurs ANDRE, CHEREL, FINON furent élus ou réélus pour trois ans.

Deux diplômés de "Membre d'honneur" ont été remis, l'un à Madame ARDEVEN au nom de son mari, notre regretté Jean ; l'autre à notre ami Roland FRONTIN ayant quitté le Conseil d'Administration pour raison de santé.

Le Conseil d'Administration, à nouveau au complet, se réunissait le lendemain pour élire son Bureau dont voici la composition :

- Président : Monsieur ARTEL
- Vices-Présidents : Monsieur ROGER, Madame LE DREN
- Trésorière : Madame ARRHIEN
- Trésorière-adjointe : Madame CAILLEAU
- Secrétaire : Madame ANDRE
- Secrétaire-Adjointe : Madame ARDEVEN
- Membres : Mesdames ALLIO Louise, FRONTIN, TEIGER, Messieurs ANDRE, CHEREL, FINON, LE BOULCH, LECUYER.

Chaque membre ayant des responsabilités dans diverses commissions, l'efficacité de notre animation ne peut que s'améliorer.

Notre kermesse annuelle du 1<sup>er</sup> mai fut un succès. Je remercie les personnes qui œuvrèrent pour cette réussite. Les superbes travaux effectués par nos Adhérents se vendirent très bien.

Merci aussi pour les dons de nos commerçants, artisans, agriculteurs et industriels ainsi qu'à nos amis visiteurs et acheteurs.

La recette jointe à la subvention accordée par notre Conseil Municipal nous permet de bien débiter notre nouvelle année.

Le mercredi 11 mai, notre voyage de printemps eut lieu dans la Manche à BELLE-FONTAINE au "Village Enchanté" **Enchanté** également fut l'écho des cent participants qui par une journée splendide traversèrent le Bocage Normand avec arrêt à Vire à l'aller et au retour, se promettant déjà une journée aussi agréable pour le voyage d'automne fixé au 14 septembre.

Mais d'abord, pensons à la Fête des Mères du JEUDI 2 JUIN ; anniversaires des adhérents nés dans le premier semestre du 16 juin et le jeudi 22 juin fête des Pères à Cabourg avec pique-nique dans la propriété de la ville de Mondeville mise gracieusement à notre disposition par la Municipalité que je remercie vivement.

Avec plaisir, nous voyons arriver de jeunes retraités. Nul doute qu'avec eux, nous pourrions envisager d'autres activités. Leurs suggestions seront toujours les bienvenus.

Le Président  
**P. ARTEL**

## ASSOCIATION SPORTIVE DE GIBERVILLE

---

Quand ces lignes paraîtront, l'année 89 sera au moins proche, voire déjà commencée. Au nom de mon club, veuillez croire pour cette année en mes vœux sincères.

Nos activités ont repris depuis septembre, avec des fortunes diverses quant aux résultats sportifs ; avec surtout comme pour l'ensemble des clubs de la région, une baisse des effectifs notamment pour certaines catégories d'âge. Le sport loisir, le loisir tout court prend une place grandissante dans les habitudes de vie. C'est un constat pour lequel nous essaierons d'apporter des solutions afin de poursuivre notre travail associatif et sportif dans des conditions optimales.

La prochaine ouverture d'un second gymnase marquera certainement cette saison. Toutefois, l'effort fourni pour doter la commune d'infrastructures sportives décentes, amène une réflexion immédiate au sein de l'A.S.G. Pourquoi avoir du beurre si nous

n'avons pas d'épinards ? En effet, nos bénévoles ont une surcharge de travail de plus en plus importante, avec une administration étouffante. L'autre inquiétude provient du fait que malgré nos possibilités en nombre de licenciés (environ 600) nous n'avons que peu d'éducateurs (diplômés) et que nous ne pouvons hélas progresser qu'en élevant le niveau de nos cadres. Le bénévolat n'est pas une baguette magique permettant d'assurer pour toujours l'essor d'une association sportive omnisports. Nous avons besoin de professionnels détachés à la marche de notre club (éducateurs, secrétaire...) mais pour cela, notre budget n'est pas conséquent et ne nous permet pas de faire la première démarche en ce sens (budget 87-88 : 330.000 F dont 120.000 F de subvention, la part de la municipalité étant de 96.000 F).

Continuerons-nous à former des jeunes pour que des clubs plus structurés les prennent ensuite en

charge ? Voulons-nous redevenir ambitieux en se donnant de véritables moyens de l'être ? A notre grand regret, nous ne sommes pas maîtres de notre destin en la matière.

Certaines sections sont moribondes actuellement et ceci malgré la bonne volonté des bénévoles qui viennent dans ces dites sections. Que notre appel soit

entendu serait pour notre association aussi important que l'apport de ce second gymnase. C'est mon seul et unique vœu pour 89.

**R. PHILIPPE**  
Président A.S.G.

# V.C.G. VÉLO CLUB GIBERVILLAIS

La saison se termine au Vélo-Club. Mais l'on peut se réjouir du Bilan Cyclo. En effet, en mars dernier, très bonne satisfaction pour le traditionnel "brevet" plus de 250 participants, ce jour-là, ont sillonné les routes de la région caennaise, et chacun a passé une agréable matinée et espérant revenir à la prochaine épreuve.

Début août, le vélo club présenta deux participants pour la fameuse randonnée "route de la liberté" 1500 km dans les jambes de ces participants, et surtout une bonne ambiance au sein du peloton. Encore une fois, Merci Messieurs !

Septembre, tour du Calvados, 2 étapes de 200 km chacune, en partant de Caen pour rejoindre la forêt de Grimposq, le Mont Pinçon, Vire, Saint-Sever, Bayeux, Asnelles, Troarn, Cambremer, Falaise, Pont d'Ouille, et arrivée à Caen.

Bonne participation du Vélo club à cette randonnée, que j'appellerai "Bouquet final".

Chacun se retrouve maintenant le dimanche matin pour la sortie au sein du club et l'on donne rendez-vous en mars prochain pour la première de la saison.

Pour le vélo club,  
**André DABANCOURT**

## Fêtes et cérémonies

### **NOCES D'OR MONSIEUR ET MADAME GUILBERT SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1988**

Le 17 septembre : les Noces d'Or de **Monsieur et Madame GUILBERT**. Après lecture de l'acte, Monsieur ROMY J.-F. s'adressait aux récipiendaires.



*Monsieur et Madame Guilbert, sachez que c'est avec grand plaisir et non sans une certaine émotion que je vous reçois à l'hôtel de ville, pour célébrer vos "noces d'or". Quel bel anniversaire.*

*Et pourtant, s'il est une personne qui était loin d'imaginer ce scénario, c'est certainement la jeune Eugénie qui, à l'âge de 15 ans, fuyait les regards amoureux que lui adressait Alfred durant les séances de cinéma au Plateau. Et cela a duré 10 ans ! Heureusement, la ténacité de Monsieur Guilbert a été récompensée car le 17 septembre 1938 — cela fait bientôt 50 ans — l'officier de l'État Civil de Mondeville unissait vos destinées.*

*Né de parents ouvriers, le 13 décembre 1913 à Saint-Pair, Monsieur Guilbert vous avez fréquenté l'école de Sannerville. Mais, dès l'âge de 12 ans, il vous a fallu travailler successivement dans une tuilerie, dans une fabrication de boîtes à fromage et dans un garage. A 14 ans, vous entrez à la S.M.N. que vous quittez 2 ans plus tard car vous ne pouviez supporter les injustes réprimandes et les sévices de vos supérieurs qui vous accusaient de méfaits que vous n'aviez pas commis. Et dire qu'à votre retour au domicile familial, vous avez subi les foudres d'un papa très dur qui n'admettait pas qu'on pût se rebeller pour clamer son innocence !*

*Entré aussitôt aux chantiers navals de Blainville, vous devez cependant en partir 2 ans plus tard à cause d'une réduction de personnel. En 1932, vous êtes embauché à l'usine d'engrais de Mondeville comme ouvrier. Vous devenez ensuite chef d'équipe puis contremaître. Après un séjour à Istres puis dans le Loiret et à Issoudun (pour le compte de l'usine), vous revenez sur Mondeville, mais en 1958, vous êtes licencié, victime d'un directeur peu scrupuleux, qui ne pouvait rien vous reprocher mais cherchait à "placer un intime". Commence alors une période de 20 ans à la chaudronnerie Droual ou en février 1978 vous cessez vos activités, à 8 mois de la retraite, pour des raisons de santé.*

*J'ai fait le compte : vous avez cotisé 48 ans 1/2 à la Sécurité Sociale sans que cela vous permette d'obtenir une gratification sur le montant de la retraite...*

*Vous avez cependant obtenu la médaille du travail. Quelle consolation !*

*Outre votre service militaire, vous avez été mobilisé en 39 pour les tristes événements que l'on connaît. De 42 à 43, vous avez été requis de force pour le travail obligatoire en Allemagne.*

*Vous avez dû votre retour à la blessure grave occasionnée par une bombe soufflante qui coûta la vie à 21 de vos collègues.*

*Et dire Madame Guilbert que vous avez longtemps hésité à fréquenter ce brave homme !*

*Il ne fait pas de doute que votre personnalité devait être affirmée de bonne heure. Née à Ernée (Mayenne) le 24 août 1913 de parents ouvriers, vous avez cotoyé très tôt le monde du travail. D'abord engagée vers 14 ans à de petits boulots peu rémunérateurs, vous entrez à 17 ans comme employée d'état à la cartoucherie de Mondeville que vous quittez en 1940, refusant de travailler pour le régime hitlérien. A la fin de la guerre, la maladie puis la naissance de votre enfant vous contraignent à ne pas reprendre votre activité professionnelle. De votre union est né un fils, désormais employé de banque dans la région parisienne et votre grande fierté, c'est d'avoir œuvré de votre mieux pour sa réussite sociale. Marié, il vous a donné un petit-fils : la descendance est assurée !*

*Si vous avez résidé une grande partie de votre vie à Mondeville, vous habitez depuis février 1976 à Giberville dans un pavillon dont votre fils est propriétaire.*

*Vous m'avez donné l'impression de bien vous plaire ici, d'autant plus que vous m'avez avoué être plutôt casaniers. Réputés gens discrets, vous ne pouvez que bien vous entendre avec votre voisinage que vous appréciez particulièrement.*

*Peu éparqués l'un et l'autre par la maladie, vous ne pouvez malheureusement pas participer aux activités de loisirs proposées aux anciens. Heureusement, la télévision est là pour vous tenir compagnie et vous distraire. Monsieur Guilbert — en dépit de l'interdiction du corps médical — réussit toutefois encore à faire son jardin et à entretenir lui-même ses espaces verts. Je puis d'ailleurs attester qu'aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout est en parfait état !*

*Aujourd'hui, en ce jour mémorable pour vous et votre entourage, permettez-moi, au nom du conseil municipal, de vous féliciter très sincèrement pour cette belle page de votre histoire conjugale et acceptez mes souhaits les plus sincères de santé et de joie.*

# NOCES D'OR

## MONSIEUR ET MADAME LOEGEL

### SAMEDI 30 JUILLET 1988

Nous avons inscrit sur le livre d'Or de la commune le 30 juillet : les Noces d'Or de **Monsieur et Madame LOEGEL**. Après lecture de l'acte, Madame POLOUCHKINE s'adressait aux récipiendaires.



*Monsieur et Madame LOEGEL, sachez que c'est avec grand plaisir et non sans une certaine émotion que je vous reçois à l'hôtel de ville, pour célébrer vos "Noces d'Or". Quel bel anniversaire !*

*Si pour l'anecdote, on peut retenir que vous étiez tous deux, domiciliés à Champigneulles en Meurthe-et-Moselle et qu'étant enfants, vous étiez camarades, vous vous êtes perdus de vue en 1931 lorsque vous, Monsieur Loegel, alors âgé de 18 ans, avez suivi vos parents pour travailler à la S.M.N.*

*L'été de l'année 1937, lorsque Monsieur Loegel, profitant de sa courte période de congés payés, rend visite à sa tante à Champigneulles, vous vous retrouvez et durant une semaine, votre camaraderie se transforme en un attachement plus profond, mais il faut se séparer !*

*Vous échangez donc une correspondance très suivie.*

*A Noël de la même année, vous vous revoyez ; en effet, Monsieur Loegel pour passer quelques jours en compagnie de sa bien-aimée s'était volontairement brûlé l'avant bras.*

*Nouvel échange de correspondance, et c'est le 20 août 1938 que vous passez devant Monsieur le Maire de Champigneulles, pour le meilleur et pour le pire.*

*Vous avez, depuis cette date, mené une vie commune bien remplie tant sur le plan professionnel que sur le plan familial.*

*Monsieur Loegel, vous êtes né le 11 février 1913 à Champigneulles, d'une famille de trois enfants et avez travaillé depuis l'âge de 13 ans aux laminoirs des usines sidérurgiques de Champigneulles et Mondeville.*

*La guerre éclate, vous partez le jour de la mobilisation et êtes envoyé à Caen puis dans le Nord. Rappelé ensuite, vous reprenez votre poste à la S.M.N. en décembre 1939 où vous resterez jusqu'en octobre 1942, date à laquelle vous êtes envoyé en Allemagne, requis par le STO, et ce jusqu'à la libération.*

*Toute votre carrière professionnelle s'est déroulée au service "laminoir" où vous avez débuté comme manœuvre, puis du fait de votre efficacité, de votre conscience au travail, vous avez été nommé contremaître-chef. Vous avez au cours de votre activité salariale mis en route le train petit fer, et c'est le 1<sup>er</sup> mai 1975, après plus de 40 ans de service que vous prenez votre retraite.*

*Vous auriez pu faire une autre carrière, en effet, vos talents vous auraient permis d'égaliser certains grands couturiers parisiens, puisque vous excelliez dans le domaine de la coupe et la confection de vêtements d'enfants.*

*De même, vous cultiviez avec amour des rosiers, allant même jusqu'à effectuer des greffes.*

*Quant à vous madame Loegel,*

*Née le 17 septembre 1917 à Saint-Denis dans la région parisienne, vous êtes issue d'une famille de cinq enfants et avez passé votre enfance jusqu'à votre mariage à Champigneulles où jeune fille, vous travaillez comme vendeuse.*

*De votre union, sont nés six enfants, mais votre plus grande fierté à tous les deux c'est d'avoir contribué à ce qu'ils jouissent d'une bonne éducation.*

*Depuis, votre cercle familial s'est considérablement agrandi puisque vous comptez dix petits-enfants.*

*Selon les dires de vos filles, vous avez au cours de votre vie déménagé un certain nombre de fois changeant de pièces d'habitation ou chamboulant le mobilier des pièces dans lesquelles vous viviez, ce qui fait que, rentrant à la maison, les enfants, n'étaient pas sûrs de retrouver leur chambre comme il l'avait quittée. Il leur arrivait même parfois de la retrouver transférée dans une autre pièce.*

*Vous habitez la commune de Giberville depuis 1975. D'abord rue Pasteur et ensuite à la résidence où vous êtes entrés en octobre 1981 (entre temps, un passage éclair sur la commune de Mondeville).*

*En 13 ans de présence à Giberville, votre discrétion vous a permis de bénéficier d'une grande estime de la part de votre environnement et c'est tout à votre honneur.*

*Madame Loegel, votre activité au sein de la résidence le prouve.*

*En effet, depuis plusieurs années, vous êtes à la tête de l'organisation des activités et reconnue aux yeux des résidents comme une personne efficace et sur laquelle on peut compter. Même si ces tâches vous accaparent un peu plus qu'il ne faudrait, vous les faites toujours avec beaucoup de conscience.*

*Quand il vous reste un peu de temps, que vous trouvez, puisque cela vous passionne, vous vous attelez à votre machine à tricoter et confectionnez pour votre famille et vos amis un grand nombre de vêtements.*

*Aujourd'hui donc, en ce jour mémorable, pour vous et votre entourage permettez-moi, au nom du conseil municipal, de vous féliciter très sincèrement, pour cette belle page du feuilleton de votre vie.*

*En effet, si l'existence est faite parfois de tracasseries, d'obstacles et de malheurs, elle renferme de si beaux moments qu'elle vaut vraiment le coup d'être vécue. Vous nous en donnez la preuve.*

*Vous conservez Monsieur et Madame Loegel, un état de fraîcheur morale exceptionnel que je vous souhaite de préserver très longtemps encore.*

*Au fait, dites-moi, 60 ans de mariage cela s'appelle des noces de diamant.*

*Pourquoi ne fixerions-nous pas rendez-vous !*

*En attendant, veuillez accepter mes souhaits les plus sincères de bien-être, joie, bonheur et santé.*

Une présentation florale offerte par la municipalité a été remise respectivement aux heureux époux.

La Responsable des Fêtes et Cérémonies  
**B. POLOUCHKINE**

# GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Mode règlement
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie, délai de délivrance 10 à 15 jours	Carte d'identité Justification de domicile. 2 photos récentes	Un timbre fiscal 350 F	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage		Gratuit	Joindre enveloppe affranchie tarif lettre recommandée
Carte d'électeur (inscription sur les listes électorales de la commune)	A la mairie du domicile (entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre) période de révision des listes	Carte d'identité	Gratuit	
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter original et copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à faire à la mairie	Gratuit	
Permis de chasse	Délivré par le maire aux personnes de nationalité française et étrangère	2 photos d'identité 1 pièce d'identité Police d'assurance Autorisation des parents pour demandeurs de moins de 18 ans	Dép. 144 F Nat. 600 F Bi. Dép. 256 F Gibier d'eau 45 F	
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom date de naissance	Gratuit	Joindre enveloppe affranchie à 2,20 F
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Nom, prénom date de mariage	Gratuit	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom date du décès	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie du domicile	Livret de famille Carte nationale d'identité	Gratuit	
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex	Fiche Individuelle ou photocopie P.I.	Gratuit	
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit	
Carte d'identité valable 10 ans	A la mairie Délai de délivrance une semaine Délai 10 jours	2 photos récentes 1 timbre fiscal Livret de famille, extrait de naissance et ancienne carte	1 timbre fiscal à 115 F	Pour première demande perte ou vol fournir 1 ext. acte naissance avec filiation
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la mairie du domicile	Carte nationale d'identité	Gratuit	

(1) Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.

# UNICO

VOTRE SUPERMARCHÉ

système  
**U**



GAZ  
BUTANE



ESSENCE



GASOIL



Polissonnerie  
le  
vendredi

Du lundi  
au samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

Rue Pierre de Coubertin GIBERVILLE  
Tél. 31 72 20 71



## école de conduite

### « JEAN-CLAUDE »

15, BIS RUE DE LA LIBERTÉ GIBERVILLE

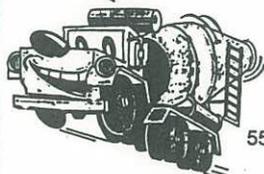
☎ 31.72.34.11

LEÇONS CONDUITE ET CODE

- 3 "super forfaits" à partir de 1800F
- Code gratuit jusqu'à obtention
- Prise et retour à domicile
- Apprentissage anticipé de la conduite
- 10% de remise sur parrainage

## Béton de France

des mètres cubes  
de solutions



REGION NORMANDIE II  
SECTEUR CALVADOS

55, rue de Liberté - 14730 GIBERVILLE  
Tél. 31.72.36.72



Liants routiers  
Travaux routiers  
Pistes aérodromes  
Bâtiments  
Assainissement  
Génie civil  
Terrassements  
mécaniques  
Travaux à la mer

## SCREG NORMANDIE

Société Anonyme au Capital de 2.000.000 F

Rue de la Liberté (C.D. 230)  
14730 GIBERVILLE - B.P. 109  
14014 CAEN Cedex  
Tél. : 31 72 35 36

ENTREPRISE ★★★★★

### DELFOUR s. a.

Siège social : 10, rue Lucien-Bossoutrot  
14120 MONDEVILLE ☎ 31.82.34.96 (2 lignes groupées)

Charpentes : Traditionnelles - Fermettes - Colombages

Escaliers

Menuiseries

Installations :

Magasins et Appartements - Agencement de cuisines rustiques  
et modernes - Plafonds acoustiques et décoratifs

## S.A.C.L.

Société d'Approvisionnement

en Combustibles et Liquides

Siège Social : 6, rue des Jardins - 14460 Colombelles - Tél. 31.72.40.24  
Bières - Vins fins - Fuel et gaz

## J.L. Legonin



« Toutes compositions florales » FLEURISTE

38, Av. Henry-Chéron ☎ 31 73 00 52

Kiosque place de la ☎ 31 52 09 70

CAEN

**STEN**

**SOCIÉTÉ  
DES TRAVAUX  
ÉLECTRIQUES  
DE NORMANDIE**

Z.I. « Le Martray » ·  
14730 GIBERVILLE - CAEN  
31-72-37-00 - Tél: 171594 F

**INDUSTRIE · BATIMENT · TELEPHONE  
FROID INDUSTRIEL · VR.D.**

**DÉPANNAGES 24 h. / 24**

APPELEZ EN CONFIANCE

**S.O.S. AMBULANCES**

24 HEURES SUR 24



7 JOURS SUR 7



**31.52.14.93**



B. VIEL - 5, rue Albert Viel, 14120 MONDEVILLE

*(Transport de corps avant mise en bière)*

**BAR - RESTAURANT**

*"Au Vert Galant"*



**Noces - Banquets - Séminaires  
HOTEL TOUT CONFORT**

19, route de Rouen 14730 GIBERVILLE  
Tél. 31 72 36 52

**DEVIQ**  
normandie

# **DEVIQ NORMANDIE** **spécialiste du terrain à bâtir** **DANS VOTRE COMMUNE**

**Vous propose :**

- des terrains derrière le CES lotissements Les Granges : 600 m<sup>2</sup> 146 900 F TVA incluse
- des terrains en ZI et commerciales (secteur du Martray) à 80 F le m<sup>2</sup> exonérés de taxes professionnelles pendant 2 ans.

**RENSEIGNEMENTS :**  
39, av. du 6-Juin CAEN  
Tél. 31 86 26 83

**BON POUR DOCUMENTATION :**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

**TÉL :** \_\_\_\_\_